



## Rencontre inter paroissiale du 24 novembre 2022 Affaire Michel Santier

La révélation par la presse en octobre 2022 des mesures disciplinaires prises à l'encontre de Mgr Santier un an auparavant, dès octobre 2021, pour une affaire connue par l'institution depuis 2020, a suscité un profond malaise chez des paroissiens de Saint Louis et de Notre Dame de Saint Mandé.

En effet les engagements pris par la Conférence des évêques de France en novembre 2021, à la suite du rapport de la Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église (CIASE), assuraient observer dorénavant la plus grande transparence sur les sanctions prises envers les clercs abuseurs. Cette absence de communication de la part de l'église sur la situation de Mgr Santier, pendant plusieurs mois, a de nouveau ébranlé la confiance des fidèles.

Un certain nombre d'entre eux ont fait part de leur **désarroi face à cette attitude incompréhensible**. Les équipes d'animation paroissiale ont donc proposé un temps de rencontre<sup>1</sup> afin de partager les sentiments suscités par cette situation, les attentes et les désirs de chacun pour aider notre Eglise à se renouveler en vérité.

**Cette rencontre a réuni, le 24 novembre en soirée, 45 personnes de nos deux paroisses**, en présence du père Arnaud Bonnassies et du père Jérôme Gavois invité pour l'occasion.

Le père Arnaud a présenté la **chronologie du traitement relatif à la situation de Mgr Santier**, document établi par le diocèse. Ce calendrier décrit l'enchaînement des démarches entreprises envers Mgr Santier dès mars 2019, date de la manifestation d'une de ses victimes auprès de son évêque. Les erreurs d'appréciation et la carence de communication publique de la part de l'institution apparaissent clairement comme l'a reconnu notre évêque, Mgr Dominique Blanchet, en poste depuis le 28 février 2021, lors d'un interview accordé à la Croix le 11 novembre dernier.

**Après un moment de prière, un temps, en petits groupes de 3 à 5 personnes** a permis à chacun d'exprimer son ressenti face à l'affaire Santier et à sa gestion, son attente vis-à-vis de l'Eglise pour retrouver la confiance et ses propositions pour avancer vers une Eglise renouvelée.

Ensuite le rassemblement en plénière a donné l'occasion à ceux qui le souhaitaient de faire part

des points marquants à retenir des échanges en petits groupes.

Il en ressort la synthèse suivante reprenant globalement la restitution des nombreux échanges de cette soirée.

### Des émotions très fortes

Il était nécessaire, avant de partager des pistes d'évolution, d'exprimer les sentiments très forts qui nous ont traversés lors de l'annonce de cette affaire.

Face à une institution qui se révèle faillible, la colère, la déception, l'incompréhension, la tristesse, la souffrance ravivée pour les victimes d'abus ont d'abord bouleversé les esprits. Ont suivi la perte de confiance vis-à-vis d'une Église qui ne dit pas la vérité voire la nie, le besoin de comprendre l'enchaînement des faits, de discerner la gravité ou non des actes commis. Enfin la réflexion a conduit certains à poser la question de la complexité de l'âme humaine, à essayer de comprendre la part d'ombre et la part de lumière qui constituent chacun, tout en soulignant l'absolue nécessité de la compassion pour les victimes.

Plusieurs personnes ont cependant conclu que « cela ne change rien à ma foi ».

<sup>1</sup> Trois rencontres avaient également été proposées à la suite du rapport de la CIASE, dont la dernière le 10 décembre 2021, où le père Jean-Luc Védrine, vicaire général du diocèse a présenté les premières dispositions prévues dans le Val de Marne.

## Des éclairages apportés par le diocèse de Créteil, le jour même

Au regard de l'expression de ces ressentis, le père Arnaud a souhaité souligner quelques points éclairant la situation, points qui avaient été précisés lors de la rencontre diocésaine des prêtres, diacres et chargés de responsabilité ecclésiale, présidée le jour même à Créteil par Mgr Dominique Blanchet :

- face à la non-parole depuis novembre 2021, nous entendons : d'une part que les 2 victimes ne souhaitaient pas qu'il y ait de déclaration publique et d'autre part que Mgr Blanchet se serait coupé de la communion ecclésiale (dans son fonctionnement actuel) s'il s'était exprimé à la place du Saint-Siège. Il ne pouvait pas non plus parler à la place de Mgr Santier. Mgr Blanchet et Jean-Luc Védrine, par la suite, se sont trouvés coincés dans un dysfonctionnement ecclésial vis-à-vis de Rome. Le Nonce a par ailleurs reconnu son erreur de ne pas s'être pas davantage exprimé.
- un travail en profondeur, dont notre évêque a été porteur, a été réalisé à l'assemblée de la Conférence des évêques de France de novembre 2021 pour clarifier les processus et rendre notre église plus sûre sur le terrain. L'affaire Michel Santier révèle qu'il y avait encore d'importants dysfonctionnement dans les relations entre les diocèses et Rome. Jusqu'alors, il s'agissait de prêtres, et là c'est le cas d'un évêque. Le cas Michel Santier fera certainement jurisprudence. Cette insistance auprès de Rome était un des points principaux de l'assemblée des évêques de novembre 2022.

## Le fonctionnement de l'Eglise en tant qu'institution appelle, de la part des participants, des questions/observations à propos de l'affaire Santier et de sa gestion.

- Comment expliquer les délais aussi longs entre les décisions prises et annoncées par l'Eglise et leur application :
  - après le rapport de la CIASE, décision de communiquer toutes les sanctions envers les clercs non mise en œuvre (l'exemple de la gestion de l'affaire Santier est révélateur) ;
  - Vatican II annonce l'importance de la place des femmes dans l'Eglise avec des résultats estimés peu probants par les femmes présentes.

- Comment retrouver déférence et confiance envers une Eglise qui « parle de haut » et ne respecte pas ce qu'Elle enseigne au nom du Christ, la vérité, la pureté, la confiance ?
- L'Eglise est acteur de la société. Comment son attitude puritaine, en décalage avec les réalités actuelles peut-elle être considérée avec sérieux par nos concitoyens ?
- Le rapport d'autorité entre les clercs et les fidèles peut conduire à des situations d'emprise ; de même l'obligation d'obéissance au sein de l'institution, entre clercs, peut nuire à l'exercice du discernement et entraîner la dissimulation ou l'acceptation de situations intolérables. Comment repenser l'obéissance et discerner son rapport à la vérité et à la justice ? Dans ce contexte comment penser le sacrement de réconciliation ?
- Tous les prêtres sont éclaboussés par ces affaires, alors que la majorité n'est pas « coupable », comment l'Eglise peut les accompagner et les soutenir ?
- Les évêques et les prêtres ont de lourdes charges, exigeantes en termes d'exemplarité mais aussi en termes de compétences en organisation, en management, en communication. De plus, ils semblent se retrouver seuls, aux prises avec la loi du silence, ce qui peut les mettre dans des situations ingérables. Comment repenser le silence et discerner son rapport à la vérité et à la justice ? Comment accompagner et soutenir les clercs trop souvent isolés ?
- Certains participants reconnaissent le courage de l'Eglise de France qui est une des premières à avoir entrepris une démarche d'analyse de ces phénomènes d'abus et à mettre en œuvre des actions de remédiation et d'indemnisation des victimes.

**Ces questions, ces observations, suggèrent des idées d'amélioration** pour aller vers une Eglise plus crédible, moderne et ouverte, à l'écoute de son peuple qui souffre de ne plus avoir confiance. **Les participants soulignent que le fait de participer à cette rencontre montre leur espoir d'une Eglise nouvelle.**

- Le **système pyramidal** actuel de l'Eglise, l'absence de communication sur ses décisions ont favorisé les dérives qui ont abouti aux graves dysfonctionnements mis en cause actuellement.

- Une **organisation plus transversale**, plus synodale est souhaitable. Les décisions sont en général prises entre pairs, entre clercs, sans concertation avec les fidèles. La CIASE a souligné le caractère systémique des dérives qu'elle a constatées, il faut y remédier vite.
- Une meilleure association des laïcs dans les organes de décision est vraiment souhaitable.
- Le **processus de nomination** des évêques par Rome, qui a été rappelé au cours de la réunion (proposition du Nonce à Rome après avoir consulté un panel d'une soixantaine de personnes), devrait être encore fiabilisé pour éviter les « erreurs de casting ». Une commission d'enquête formelle, composée également de laïcs spécialisés en recrutement, des entretiens individuels préalables avec un psychologue seraient des pistes. La proposition de publier le nom de la personne pressentie avant son installation serait également une bonne idée.
- La position supérieure qui est quelquefois donnée aux prêtres doit être corrigée. Cette **sacralisation** a contribué à ce que les victimes n'aient pas osé parler. Cette situation conduit aussi à isoler les prêtres dans leur charge. Ne pas oublier que tout baptisé est prêtre, prophète et roi et que tous sont égaux en Christ.
- Il faudra prendre en compte de façon opérationnelle et rapide les suggestions issues de la démarche synodale dédiée à la **synodalité** que nous avons partagée l'an passé.
  - Il est urgent que cela change et que les fidèles connaissent la feuille de route qui sera adoptée, le calendrier, les étapes et les résultats.
  - En particulier intégrer les femmes en juste proportion dans les organes de décision et de conseil, voire dans le diaconat, pour une Eglise plus ouverte, notamment en ce qui concerne la sexualité.
- **La sexualité**, « c'est la vie ! »
  - Pour l'épanouissement de chacun, le discours de l'Eglise sur le rapport au corps doit être clarifié et accessible. Le message de l'Eglise doit être partagé en veillant à ne pas juger ni condamner.
  - La formation des prêtres en séminaire doit y consacrer le temps nécessaire.
  - Pourquoi ne pas reconsidérer le célibat des prêtres de façon réaliste ? L'exemple d'autres rites ou églises est intéressant à analyser dans ce domaine (ex : les aspirants prêtres maronites choisissent leur statut de célibat ou non avant de prononcer leurs vœux).
  - Une attitude plus accueillante de l'Eglise est essentielle vis-à-vis des personnes divorcées, des personnes homosexuelles.

Les participants à cette rencontre ont apprécié de pouvoir échanger librement. Certains proposent que l'accueil paroissial soit aussi un lieu d'échanges spirituels en cas de besoin.

**Le père Jérôme Gavois a appelé à l'espérance** en soulignant la différence entre

- **chrétienté**, notion regroupant dans son acception culturelle l'assemblée des croyants, les chrétiens à un moment donné de l'histoire des sociétés
- et **christianisme**, fondement de notre religion à la suite du Christ, incarné dans notre vie personnelle, guidé par notre foi.

Ainsi aujourd'hui, après les événements de 2020, 2021, 2022, une page de chrétienté se tourne alors que le christianisme, notre foi dans le salut par le Christ, fils de Dieu fait homme, reste le socle de notre vie.

La crise que nous traversons actuellement n'est-elle pas une opportunité à ce que la grâce s'exprime ?

**Notre rencontre s'est conclue dans la paix et la prière.**

*Des personnes présentes à cette rencontre ont souhaité que ce compte-rendu soit adressé à notre évêque afin qu'il prenne connaissance de leurs suggestions et soit assuré de leur profond désir de le soutenir et l'accompagner dans la recherche de la mise en œuvre d'une Eglise à la hauteur de leur espérance.*